

Gravure / atelier

C2A2-01 (Décret 2001)

Cycle : Master Approfondi (2^e année Master 2 ans)

Quadrimestre : 1 et 2

Volume horaire : 15 h / semaine (450 h / an)

Crédit : 15

Pondération : 20

Obligatoire : à choix avec le Master Spécialisé et le Master Didactique

Langue d'enseignement : français

Lieu : École Supérieure des Arts de la Ville de Liège - Académie Royale des Beaux-Arts de Liège (ÉSAVL-ARBAL), rue des Anglais 21, Liège 4000

Enseignant : Maria Pace, maria.pace@esavl.be

OBJECTIFS

- acquérir les compétences nécessaires à l'approfondissement et au développement de la recherche personnelle ;
- acquérir les compétences nécessaires à la participation à des expositions collectives ainsi qu'à la mise en œuvre d'une exposition personnelle ;
- acquérir les compétences initiales nécessaires à l'animation de stages d'initiation à la gravure.

CONTENU

- approfondissement ponctuel et personnalisé des techniques déjà vues à l'occasion des trois premières années de Bachelier et la première année de Master 2 ans ;
- préparation à l'animation de stages de gravure ;
- participation à des expositions de groupe : exposition de la Nouvelle Poupée d'encre, biennales, etc. ;
- préparation d'une exposition personnelle dans une galerie extérieure à l'ÉSAVL-ARBAL : réalisation des gravures ;
- prises de contact avec la galerie ;
- projet d'invitation, d'affiche... ;
- dossier de promotion (curriculum, communiqué de presse...) réalisé avec l'aide d'un professeur ou d'une personnalité extérieure à l'ÉSAVL-ARBAL. Accrochage (idéalement, cette exposition serait la présentation du travail de fin d'études).

(NB: Un autre projet de même envergure peut être proposé par l'étudiant.)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- exercices et travaux permettant d'appréhender les différents aspects tant techniques qu'artistiques de la pratique de la gravure ;
- pédagogie différenciée ;
- métier enseigné par l'exemple ;
- visites d'ateliers, d'expositions, de musées ;
- intervention facultative de conférenciers.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Évaluation formative en cours d'année, discussion et auto-évaluation.

Fin du 1^{er} semestre : évaluation indicative par un jury interne.

Fin du 2^e semestre : évaluation par un jury externe.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- 1 : qualité d'expression ;
- 2 : nombre relatif de travaux ;
- 3 : choix des techniques ;
- 4 : qualité technique.

NB : Ces critères peuvent être aménagés par le « jury externe ».